

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :
03 02 2020

L'an deux mille vingt, le 3 février 2020 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Date de convocation :
29/01/2020

PRESENTS : PETITJEAN P; BAUD J-B ; BERNARDIN D ; DAVID F; DECOTE Y ; LAGALICE C ; MEUGIN O ; OGIER H; PICHON JC; VALENTIN L.

Nombre de délégués :

En Exercice : 12
Présents : 9
Votants : 9
Absents : 1
Excusés : 1

EXCUSES : FASSET G (CD39); HUDRY JL;

SECRETAIRE DE SEANCE : Henri Ogier

20-01

Objet : Election du Président :

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 3920191224.002 du 24 décembre 2019 portant sur la modification des statuts du Syndicat mixte Doubs Loue au 1er janvier 2020, Considérant l'article 10 : Président – Bureau syndical des présents statuts,

Il revient au comité syndical lors de sa première séance d'élire son président parmi ses membres au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages le plus âgé est élu.

Le comité syndical,

Après avoir procédé au vote selon les résultats ci-dessous :

1 candidat Patrick Petitjean

**Vote à main levée
Elu à l'unanimité**

• **ELIT Patrick Petitjean**, candidat ayant obtenu la majorité des suffrages à la fonction de Président du Syndicat mixte Doubs Loue.

Pour extrait conforme,

Le Président du syndicat mixte Doubs Loue,



Patrick PETITJEAN